



RENTREE 2023 - 2024

LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES : Classe Maternelle Moyenne Section – Cycle1

(disponible sur le site : www.ndm-marseille.org)

Pour les 10 mois de l'année scolaire, la majorité des fournitures ont été achetées par l'intermédiaire de l'école dans un souci d'unité et d'économie, ainsi cela sera reporté directement sur votre facture du mois de septembre :

- La somme de **55€**, correspondant au matériel de votre enfant (peinture, colle, feutre, etc) ;
- La somme de **6,50€** pour le cahier de texte « Écolien ».

À APPORTER LE JOUR DE LA RENTREE : Tout doit être IMPERATIVEMENT marqué au nom de l'enfant et rangé dans un sac adapté que vous donnerez à l'aide maternelle :

- 1 petit sac à dos pratique pouvant contenir un cahier 20X25 (« l'Écolien »), que **l'enfant doit savoir ouvrir et fermer seul.**
- 1 sac en tissu comprenant **un rechange complet - avec nom et prénom** :: culotte/slip, chaussettes, tee-shirt, pull/sweat, jogging (pas de couche puisque l'enfant doit être « propre » même au moment de la sieste).
- 2 photos d'identité **récentes** - avec nom et prénom au dos de chaque photo.
- 1 petit gobelet en plastique dur - avec nom et prénom.
- 1 boîte de fromage vide en carton ou en bois (camembert ou autre) - avec nom et prénom au dos.

Pour les demi-pensionnaires :

- 1 serviette de table, type bavoir avec un élastique pour la glisser autour du cou ou avec une fermeture à pression - avec nom et prénom.

À APPORTER LE JOUR DE LA RENTREE POUR LE COLLECTIF :

- 1 flacon de solution hydro alcoolique AVEC UNE POMPE (1 x 500 ml **ou** 2 x 250 ml).
- 1 paquets de lingettes (biodégradables de préférence).
- 2 grandes boîtes de mouchoirs (pas d'étuis individuels).
- 1 ramette de 500 feuilles blanches de papier repro, format A4 - 80g

Pour éviter le stockage et faire des économies nous vous demanderons de renouveler tout le long de l'année, en cas de nécessité les mouchoirs, les lingettes, etc.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ❖ **Tout (vêtement, bonnet, tour de cou, chaussures, sacs, ...) doit être OBLIGATOIREMENT marqué au nom de votre enfant, soit avec un feutre indélébile, soit avec des étiquettes cousues ou thermocollantes.**
- ❖ **En maternelle les chaussures à lacets ne sont pas autorisées (ou utiliser des lacets sans nœuds autobloquants !!!) ainsi que les bretelles et les salopettes.**
- ❖ **Pour des raisons de sécurité seules les écharpes à col ou tubulaires sont autorisées.**
- ❖ **AUCUN médicaments. Les bonbons, les chewing-gum, sucettes et autres friandises comme les petits jouets de la maison ne sont pas admis au sein de l'établissement (même dans le sac à dos/ cartable de l'élève).**

En vous remerciant par avance.

Laurie Ceccaldi, enseignante et Jennifer Bayart, aide-maternelle